



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 14 mars 2024

Réponse à la pétition de M. Matthieu Clément et consorts « Réduire le trafic et les nuisances au chemin du Levant »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Signée par une centaine de personnes résidentes au chemin du Levant, la pétition a été déposée le 17 novembre 2022 auprès du secrétariat du Conseil Communal. Après le traitement par la Commission des pétitions, l'organe délibérant l'a renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 12 décembre 2023. Pour rappel, les personnes pétitionnaires estiment comme excessif le nombre de voitures transitant à une vitesse trop élevée par le chemin du Levant. De même, les pétitionnaires considèrent qu'il existe un risque sécuritaire en raison du non-respect du cédez-le-passage au débouché de l'avenue de Jaman. C'est pourquoi ils demandent la mise en sens unique complète du chemin du Levant à la descente (personnes riveraines exceptées) et la mise en zone 30 km/h de la totalité du chemin du Levant.

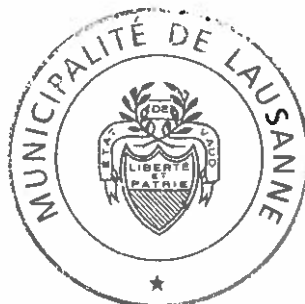
La Municipalité partage les considérations des personnes pétitionnaires sur la pertinence de réaliser une zone modérée sur le chemin du Levant. Un projet de zone modérée englobant toutes les rues du secteur avait été mis à l'enquête en janvier 2023 et a été réalisé durant l'année écoulée. Avec la réalisation de cette zone modérée, le cédez-le-passage au débouché de l'avenue de Jaman a été remplacé par une priorité de droite. Combiné avec l'abaissement de la vitesse, ce nouvel aménagement contribuera à rendre plus sûr ce croisement.

En revanche, la demande de mettre en sens unique la partie supérieure du chemin du Levant n'a pas été retenue. En effet cela aurait engendré un plus important report de véhicules sur la partie inférieure dudit chemin, ce qui aurait été à l'encontre des souhaits des pétitionnaires.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter